

Image not found or type unknown



Arnaque à l'aide juridictionnelle

Par **pizzo**, le **26/04/2011** à **20:17**

Bonjour,

L'ami de ma mère est en instance de divorce, et sa femme bénéficie de l'aide juridictionnelle. On s'est rendu compte qu'elle n'a pas déclaré tous les revenus et donc on voudrait savoir si elle va avoir une amende et de combien est-elle pour une arnaque à l'aide juridictionnelle.